



L'espace public, salon de la ville

*Retour sur la journée d'étude
de Mobilité piétonne Suisse 2017 à Brugg-Windisch*

A la fois lieu de séjour, d'échange et de passage, les places mais aussi les simples rues font partie intégrante du réseau piéton. Leur caractère accueillant, invitant et «cosy» est décisif pour donner envie de s'y déplacer à pied. Mobilité piétonne Suisse a pour cette raison retenu l'image du «salon» pour aborder les défis liés à l'aménagement de l'espace public auxquels les petites localités font face, dans le cadre de sa journée d'étude 2017 à Brugg-Windisch.

Chargé d'ouvrir la journée, Köbi Gantenbein évoque une autre frontière que l'habituelle barrière de röstli: l'«Autograben». Un fossé existe en effet au niveau des ressources disponibles dans les petites communes par rapport aux villes. D'où un appel à davantage de savoir-faire mais surtout d'ambition, de courage, de persévérance et, bien sûr, de soutiens financiers. Le rédacteur en chef de Hochparterre milite pour des déplacements au rythme du pas au cœur des villages. Car c'est dans cette liberté que ces derniers se savourent le mieux. Face à un objet en quête de sens, la centaine de spécialistes dans la salle repart avec son lot de missions. «L'espace public doit servir à d'autres qu'aux livreurs d'Amazon» lance le Grison. «Si tu en aménages un, interroge les enfants. Regarde-les dans les yeux et traduis leur fantaisie», ajoute-t-il, avant de mettre en garde face au design trop «léché» et uniforme et de conclure en prônant l'ancrage des lieux dans leur histoire. Courage et ténacité sont de mise pour faire des rues des espaces publics de qualité, mais le jeu en vaut la chandelle.

RdA

Tôle contre tôle

C'est sur la base de cette formule que l'artiste appelé à créer les bornes de modération du trafic pour la traversée de localité du village de Turgi (AG) a conçu son mobilier. Des potelets en tôle, comme les carrosseries, y remplacent le béton écorné par les voitures trop rapides. Cette commune de 3'000 habitants lançait en 1993 un aménagement à niveau, sur le conseil de l'ingénieur et éthicien Jürg Dietiker. La mise en zone de rencontre souhaitée par les autorités peine aujourd'hui à succéder à la zone 30, car cette liaison entre la gare et le siège d'ABB est très empruntée à pied mais aussi par les voitures aux heures de pointe.

Lauréate du prix Wakker 2002, la localité marie avec subtilité des bâtiments modernes et des immeubles industriels, témoins de la filature qui a fortement marqué l'architecture du lieu. Les friches qui résultent de l'époque de la manufacture ont conduit les autorités à élaborer leur première planification locale en 1995, y compris pour le réseau piéton. Un maillage fin a ainsi pu être assuré dans les quartiers. Le document prévoit de maintenir le caractère étroit des ruelles et y interdit par exemple les sorties de garages souterrains.

Jenny Leuba ■



Réaménagement de la Bahnhofstrasse à Turgi. (Photo: Cédric Boussuge, CEREMA)

Documentation de la journée

www.mobilitepietonne.ch/journee

Journée Rue de l'Avenir 2017

La rue passe au vert
vendredi 29 septembre 2017
Villars-sur-Glâne

Programme et inscription:
www.rue-avenir.ch/journee

Impressum

Organismes membres de Rue de l'Avenir:

Association transports et environnement ATE

Mobilité piétonne Suisse - Association des piétons

PRO VELO Suisse - Association pour les intérêts des cyclistes

Organismes associés: La Rue - groupe de travail de l'EPFL, Ligues de la santé VD, Pro Juventute, Pro Senectute.

Secrétariat: Jannick Badoux, 1880 Bex • 079 837 43 32 • secretariat@rue-avenir.ch

PAO: Ecodev Sàrl, Neuchâtel

Impression: Pressor, Delémont

N.B. certain-es rédacteurs/trices appliquent les rectifications orthographiques de 1990 (par ex. suppression du circonflexe et des traits d'union)

IBAN: CH64 0900 0000 2000 7856 6

Pour une mobilité
d'avenir

ate

Mobilité piétonne
Suisse

Parution: trimestrielle

Responsables du numéro: Jenny Leuba et Julien Lovey

www.rue-avenir.ch

Page de couverture: Une toile tendue marque la place du village de Rümlang (ZH), invite à investir l'espace et ouvre la porte à d'autres aménagements (Photo: Commune de Rümlang)

A parole donnée, parole rendue

«*Je dis dès le début aux gens que l'on ne réalisera pas ce qu'ils demandent*». L'affirmation qui synthétise la démarche de Pascal Amphoux est claire. Recueillir les paroles des protagonistes au travers de techniques d'implication constitue la première étape de son travail. La seconde consiste à élaborer le récit du lieu sur la base de ce qui a été dit, pour proposer un aménagement d'espace public singulier ancré dans le territoire.

La réussite d'un aménagement dépend de la capacité à réunir au préalable les trois types de paroles qui cohabitent: celle des personnes habitant le quartier, celle des élu-e-s et celle des professionnel-le-s. La qualité du projet sera meilleure grâce à la confrontation et au dialogue entre les différents éclairages apportés. Enfin, une bonne dose d'implication et de souplesse sont nécessaires, confie le directeur du bureau Contrepoint Projets urbains qui animait un atelier dans le cadre de la journée du 1er juin.

Les livrets de paroles

Les milliers de paroles recueillies lors de marches exploratoires constituent un imaginaire collectif. Leur restitution est une interprétation de ce qu'un espace évoque, elle se nourrit de récurrences et de contradictions. Un portrait singulier, tranché et contextualisé qui peut nourrir un cahier des charges de projet d'aménagement ou une procédure de concours. Ces derniers facilitent d'ailleurs le financement de ce type d'approche.

Dans le cas du Parc Loretan à Bulle, qui rend hommage à l'alpiniste homonyme décédé, l'implication des proches a été couplée à celle des concepteurs de manière à éviter un patchwork de souhaits à l'ancienne. Le



La table au travers de la place interpelle les quidams et incite à engager le dialogue dans l'espace public. (Photo: BazarUrbain / Contrepoint / Chronos / Zoom, Amiens Métropole, 2012)

travail professionnel effectué à partir de ce matériel aboutit à un aménagement qui, par sa retenue, apporte une vraie plus-value à un espace quotidiennement traversé à pied.

Est-ce représentatif?

Habités que nous sommes à veiller à la représentativité des données, la question de la représentativité surgit inmanquablement. La clé est de garantir l'équilibre d'un échantillon - que l'architecte et géographe qualifie d'«expressif» - entre fidèles du processus et regards

neufs, petits commerces et entreprises, personnes du quartier, politiques et spécialistes. Les profils manquants sont recrutés via la radio, les tous-ménages ou les réseaux sociaux. «*Et s'ils ne viennent pas, on ira vers eux, comme nous l'avons fait par exemple pour les toxicomanes aux Grand-Places à Fribourg.*»

Jenny Leuba ■



Le banc représente la ligne de la vie d'Erhard Loretan. 14 pommiers symbolisent les sommets de 8'000 mètres gravés par l'alpiniste, face aux collines et aux rochers pour jouer. (Image: Agathe Caviale / Pascal Amphoux, Ville de Bulle, 2014)

Méthodes en détail et quelques réalisations

Méthodes et dispositifs en actes - expériences collectives, BazarUrbain
<http://bit.ly/2vB0cLt>

Parc des Dousses et mémorial Erhard Loretan, Bulle, Cahier de présentation, 2013
<http://bit.ly/2uTNxBA>

Amiens 2030, le quotidien en projets, 2013
<http://bit.ly/2wIEm8X>

Les Grand-Places en marche, Fribourg, 2010
<http://bit.ly/2vUhcPD>

Détrompez-vous, il y a de l'argent!

Convaincre les assemblées communales de l'utilité d'aménager des espaces publics de qualité est un enjeu important afin de débloquer les financements suffisants pour leur réalisation. L'atelier animé par Manuel Peer, du bureau Planar, dans le cadre de la journée d'étude de Mobilité Piétonne à Brugg s'est attaché à mettre en avant la plus-value pouvant être perçue par l'investissement dans l'espace public.



Effet domino: les autorités de Turgi récoltent aujourd'hui les fruits de leurs efforts sur la rénovation des fronts de rue de plusieurs bâtiments du centre. (Photo: Cédric Boussuge, CEREMA)

Il est courant de voir des projets d'aménagements urbains abandonnés pour des raisons financières, particulièrement dans les petites communes. «*Pourtant l'argent est là*», comme le relève de manière un peu provocante Manuel Peer en début de session. Des sommes importantes sont en effet investies dans des infrastructures pour la plupart invisibles, telles que les canalisations d'eau, de gaz et de télécommunication. L'aménagement d'un giratoire de 1'000 m² à 1 million ou la construction d'un kilomètre d'au-

toroute à 80 millions, nombreux sont les projets qui engagent des montants conséquents sans qu'il n'y ait le moindre gain pour l'espace public. Les coûts supplémentaires pour requalifier en surface ne représentent que 5% environ du montant total des travaux de réfection de chaussée (y c. sous-sol). Dès lors, pourquoi se retenir d'investir dans l'espace public, dont les interventions produisent généralement des résultats non seulement utiles mais aussi souvent agréables, tant au niveau de l'usage que du sensoriel?

Pour plus d'acceptabilité

Les projets d'aménagement de l'espace public ont un impact concret sur l'image renvoyée par la ville ou la commune qui les ont mis en place et ils nécessitent parfois l'engagement de moyens financiers importants. Il est donc primordial d'inclure les citoyens concernés dès le début du processus, et ce même si la mise en place d'une démarche participative n'est jamais gratuite ni de tout repos. En effet, la participation citoyenne permet souvent de désamorcer les conflits, ou du moins de les atténuer, et se révèle être un bon moyen pour concevoir un projet qui réponde aux besoins exprimés par la population. Le risque relevé par Vreny Schmid, conseillère communale de la commune de Mettauer-tal (AG), de devoir faire face après coup à un rejet du projet ou des critiques acerbes sur les aménagements réalisés, décourage évidemment à force les élus. Inclure la population minimise ce danger.

Le voir pour le croire

Toutefois la participation ne s'arrête pas à un simple dialogue avec les citoyens. Il est ainsi intéressant de faire développer des compétences aux personnes désireuses de s'impliquer dans l'élaboration d'un projet d'aménagement. Bien que ceci puisse paraître complexe et long, de petites choses simples souvent omises par inadvertance peuvent s'avérer utiles, voire indispensables dans le processus de consultation. Il s'agit par exemple d'apprendre aux participants à lire un plan, de dialoguer sur les questions culturelles ou encore d'organiser des visites de terrain, afin de faire découvrir de bons exemples. Ceci peut aussi bien se faire avec des représentants de la société civile qu'avec le personnel communal, afin de lui permettre d'approfondir sa lecture de la complexité de l'espace-rue.

Le temps qui donne raison

La participation apparaît ainsi comme un moteur à l'acceptation de projets, mais ne résout toutefois pas les problèmes de financement. Manuel Peer reste convaincu qu'il faut oser engager l'argent nécessaire dans l'amélioration des espaces publics, car les investissements consentis ont toutes les chances de fructifier. L'exemple de Schlieren et Dietikon illustre bien en quoi la prise de risque peut être fructueuse (cf. RdA 3/2012 Flânerie en périphérie). Ces deux petites communes voisines de la vallée de la Limmat, au passé industriel, présentent bien des similitudes. Mais Schlieren a choisi, il y a plusieurs années, d'investir dans ses espaces publics, qui offrent aujourd'hui une image de la ville beaucoup plus attractive qu'autrefois. Dietikon regrette de ne pas avoir fait ce choix et investit dorénavant davantage dans des opérations de requalification et de valorisation de l'espace public.

L'effet domino

Pour Manuel Peer, l'évidence s'impose: oser investir dans des aménagements qualitatifs de l'espace public entraîne toujours des retombées positives, à de multiples niveaux. Il évoque à cet égard l'effet de levier qu'a eu la politique de requalification des espaces publics de la commune de Turgi, qui a encouragé indirectement la rénovation des façades par les privés. Par effet domino, l'augmentation de la qualité de vie qui résulte de ces transformations va alors attirer de nouveaux habitants, tandis que le regain d'attractivité de l'espace-rue se traduira par une augmentation de la fréquentation des quartiers transformés qui profitera aux commerçants. Bref, un vrai cercle vertueux peut s'enclencher lorsque l'on intervient sur l'espace public, donc pourquoi s'en priver?

Auréli Schmassmann et Julien Lovey ■



Une stratégie qui paie à Schlieren: en misant sur l'espace public, la commune a su dynamiser son centre. (Photos avant et après: Commune de Schlieren)



Se former à l'espace public: une opportunité à saisir

Plusieurs hautes écoles proposent des formations continues sur l'espace public:

CAS Espace public urbain et mobilités douces – HEIG Yverdon

La remise des diplômes de la première volée de ce nouveau CAS vient d'avoir lieu. Julie Barbey a présenté la formation lors du «speed-dating»: celle-ci est destinée aux professionnels du domaine titulaires d'un bachelor ou master et au bénéfice de 3 ans de pratique (5 sans bachelor). Elle a pour objectif d'appréhender les multiples dimensions de l'espace public, d'en maîtriser les techniques d'aménagement et de former à la conduite de projet.

www.mas-mobilite.ch

Master of Advanced Studies en Urbanisme - UNIGE et EPFL

Destiné à toute personne active dans le domaine de l'urbanisme ou dans l'aménagement du territoire de façon plus générale, ce cursus vise à renforcer les compétences techniques et méthodologiques des participant-e-s et à actualiser leurs connaissances des réglementations urbanistiques.

www.unige.ch/formcont/masurbanisme

CAS Espace public – Espace de vie, ZHAW Winterthur

Le cursus interdisciplinaire «Stadtraum Strasse Lebensräume für die Zukunft entwerfen» passe en revue la planification à différentes échelles.

www.zhaw.ch/archbau/weiterbildung

Oser (s')investir pour la rue

Malgré le peu de moyens à disposition, plusieurs petites communes réussissent à proposer à leurs habitants des lieux de rencontre de qualité. Différents chemins permettent d'y parvenir, voici une sélection d'exemples présentés lors de la journée d'étude.



La mise à niveau de l'ensemble de la voirie et les trottoirs traversants répondent aux exigences des personnes à mobilité réduite et offrent désormais à Saint-Imier une vraie place. (Photo: RWB Groupe SA)

Le Canton d'Argovie a mis sur pied un programme exemplaire, baptisé «Fokus öffentlicher Raum» (www.ag.ch/menschen-und-orte), dans le but d'inciter les communes à améliorer leurs espaces publics. Pour commencer, une aide financière leur est proposée afin de créer des espaces pour s'asseoir et des places de jeux, étant donné que les personnes âgées et les enfants sont les plus nombreux à fréquenter les places. Deux types de projets sont possibles: les interventions temporaires et les projets bon marché. De durée moyenne, ils prennent place dans un lieu spécifique (places de village, espaces verts, etc.) et permettent la mobilisation de la population. Le soutien d'une marraine ou d'un parrain envers la démarche peut également contribuer à fédérer autour d'un projet.



Metamorphose. La zone de rencontre de la Schlossbergplatz de Baden (18'000 hab.), jusqu'alors carrefour très fréquenté, offre un espace partagé entre piétons, cyclistes et transports publics. (Photo: O. Pinkus)

Saint-Imier: l'art de convaincre

Convaincre la population, mais également des élus de milice, de l'importance d'investir afin d'améliorer la qualité des espaces publics, telle était la thématique d'atelier proposée par Brigitte Cattin et Frédéric Balmer du groupe RWB SA. La communication, par le biais de multiples approches utilisant des supports graphiques (dessins, photomontages) ou des visites de terrains (qui permettent de mieux se rendre compte des matériaux proposés), permet aux usagers de se projeter dans le futur aménagement. L'exemple de la commune de St-Imier (BE) illustre bien le défi de longue haleine des professionnels pour parvenir à convaincre les collectivités. À l'issue d'une démarche participative, la route cantonale au centre-ville a été requalifiée et réaménagée en zone 30. Après une année de test qui s'est déroulée sans heurts, les citoyens ont pourtant rejeté en votation la pérennisation de ce régime de circulation, en raison notamment de l'absence de passages piétons.

Pourtant, le traitement de façade à façade, la réduction de la largeur de la chaussée et l'aménagement d'une bande centrale polyvalente ont permis de diminuer les vitesses de circulation et de renforcer la sécurité des piétons, tout en renforçant l'attractivité du centre. La simplicité du projet, qui met en valeur l'architecture du village, avait d'ailleurs été saluée par le jury du Flâneur d'Or, qui a décerné une distinction à St-Imier en 2014. La question de la zone 30 reviendra peut-être dans le débat d'ici quelques années. Les aménagements actuels le permettraient.

Auréli Schmassmann
et Charlotte Berthoud ■



Combattre pour sa rue. A Windisch (AG), les riverains se sont opposés dans les années 80 au goudronnage de leur chemin de quartier, le «Gladiatorenweg», conservant un espace de vie et de jeu sur du gravier. (Photo: Cédric Boussuge, CEREMA)

Planifier avec les «lunettes du genre»

Comment éclairer les projets de planification et de construction avec la perspective genre? Les expertes de l'association LARES ont élaboré des recommandations concrètes dans le cas du projet «Stadtraum» à la gare de Zürich. L'analyse se base sur différents critères, comme la sécurité, le contrôle social, le bien-être

ou l'ergonomie. Il s'agit ainsi d'effectuer un changement de perspective entre une planification dans laquelle le masculin est d'office mobilisé comme référence et une planification qui tient compte de la pluralité des usager-ère-s. L'association organise une visite annuelle, ainsi que des formations continues. www.lares.ch

Provoquer l'émotion

Une installation temporaire créative ou surprenante amène à porter au lieu une attention nouvelle. Ce nouveau regard sur un espace ordinaire conduit parfois à une revalorisation pérenne, confie Andrea Cejka, architecte paysagiste.

Qu'apporte une installation comme «Douce tentation» à Rapperswil-Jona?

L'intervention rend attentif à la transformation du paysage au cours du temps. Cet aménagement fait revivre les vergers qui se trouvaient là jadis. La reproduction réaliste imprimée sur la bâche est complétée par de vraies corbeilles de pommes dans lesquels les gens peuvent se servir. Curieuses, les personnes au volant ralentissent naturellement.

La mise en scène d'un lieu incite à découvrir de nouveaux cheminements. Cette expérience nous imprègne, jusqu'à quelquefois modifier notre comportement, pour y passer plus souvent à pied par exemple. On rencontrera alors plus facilement le voisinage. Ce processus de «dés-anonymisation» est particulièrement précieux dans les quartiers où résident nombre de pendulaires.



Jardin temporaire «Douce tentation» près d'une école et d'un parc à Rapperswil-Jona. (Photo: A. Cejka)

Et sur la durée?

L'action est d'autant plus réussie qu'elle conduit à un changement sur le long terme. A Muri (AG) par exemple, nous avons reproduit une rame de métro à l'intérieur d'un passage souterrain. Vu le succès rencontré, la commune va le réaménager durablement.



«Passage piéton – canapé» Muri (AG): faites comme chez vous! «Intervenire 2015», Muri (AG) (Photo: A. Cejka)

Qu'observez-vous durant l'intervention?

Selon l'intérêt de la commune, nous étudions la fréquentation, les trajectoires piétonnes ou les changements de comportement. Soit par la simple observation d'un échantillon de personnes, soit en traçant les gens par GPS. Les résultats orientent les choix de réaménagements définitifs de la commune. Qu'il s'agisse de projets de liaisons piétonnes et cyclistes ou d'espaces publics, ces données augmentent la qualité des projets.

N'y a-t-il pas un risque d'effet «bricolé»?

Une installation temporaire ne doit en aucun cas paraître conçue «au rabais». Même avec un petit budget, elle doit générer une émotion. Les professionnels et la commune qui accompagnent le projet doivent y être attentifs.

Un Parklet au Val-de-Ruz: possible?

Absolument! L'important c'est le programme derrière ces mini-espaces publics installés sur des places de parc. Comme pour toute intervention éphémère d'ailleurs, peu importe l'échelle. La palette va de la réinterprétation d'une place de village à un événement régulier d'envergure, comme Lausanne Jardin, en passant par une inauguration, le test d'une nouvelle liaison ou l'amélioration de l'attractivité touristique.

Les ingrédients indispensables?

L'enthousiasme de toutes les parties concernées et une «locomotive» qui porte le projet avec plaisir, ouverture et pragmatisme. Un budget est bien sûr nécessaire. Il peut s'appuyer sur un parrainage. Enfin, la créativité. Les exemples de Muri et Rapperswil sont l'œuvre de classes d'architecture du paysage, d'architecture et des beaux-arts. Leur regard externe est souvent surprenant et pertinent. Les jeunes s'expriment sans trop de contraintes économiques, avec plus de fraîcheur et d'audace.

Propos recueillis par Jenny Leuba ■



Andrea Cejka, architecte paysagiste, professeure à HSR Rapperswil